

DÉLIBÉRATION N°DL20230120 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/09/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 6 absents représentés, 2 absentes non représentées, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à compter de 18h48) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY (jusqu'à 19h) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h52) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT (jusqu'à 19h) ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX
M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 18h48)
M. Pierre DECLINE a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT
M. Philippe PARET a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT
Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h52)

ABSENTES NON REPRÉSENTÉES

Mme Isabelle SURPLY (à compter de 19h)
Mme Nathalie ROBERT (à compter de 19h)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SAINT-CHAMOND BASKET VALLÉE DU GIER

M. Axel DUGUA expose ce qui suit :

Le club de Saint-Chamond Basket Vallée du Gier a célébré son cinquantième anniversaire les samedi 9 et dimanche 10 septembre 2023 à l'Arena. A cette occasion, plusieurs moments de convivialité ont été organisés le samedi en journée, puis clôturés par une soirée dansante. La cérémonie officielle a eu lieu le dimanche et a été ponctuée de matchs de gala.

L'association sollicite la commune de Saint-Chamond pour une participation financière à l'organisation de cet évènement.

Compte-tenu de la dimension humaine et sportive de ce projet, la commune souhaite apporter son soutien par l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 €, au profit de l'association Saint-Chamond Basket Vallée du Gier,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville chapitre 67, article 6745.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 13/09/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 18 septembre 2023